

# Genève vers 1782 et exil de Bénédict Dufour

**Vie économique à Genève** (source : Histoire illustrée des Bergues 1834-1984)

La population industrielle de Saint-Gervais s'intéresse à ce qui se passe au-delà des frontières du minuscule Etat genevois. C'est le côté commercial qui retient surtout son attention car elle vend de plus en plus de montres à l'étranger, non seulement dans les grands pays voisins, mais beaucoup plus loin, en Espagne, en Turquie voir en Russie. Le faubourg est alors cœur de l'activité horlogère genevoise. « Visitez le quartier de Saint-Gervais – écrira bientôt Rousseau dans sa *Lettre à d'Alembert* – toute l'horlogerie de l'Europe y paraît rassemblée. » Vers 1785. Genève produit plus de 100'000 montres par an. La « Fabrique », qui occupe une partie considérable de la population locale, est devenue une force pour les patrons horlogers et leurs amis partent, la tête haute, exiger des Magnifiques Seigneurs du gouvernement la reconnaissance et le respect de leurs droits, ce qui n'ira pas sans provoquer de durs affrontements.

Les « toiles peintes » ou « indiennes », qui étaient de fines cotonnades avec impression de motifs colorés, connaissent depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une vogue extraordinaire et, comme la France en avait interdit la fabrication, les rivages genevois virent s'édifier aux Bergues, aux Pâquis et aux Eaux-Vives, des établissements industriels largement mécanisés. Ces indiennes produisaient des quantités considérables de ces toiles, imprimées avec beaucoup goût ; elles occupèrent à un moment donné plus de 3000 personnes, hommes, femmes et enfants, dont près de 2000 dans la seule fabrique des Bergues, celle des frères Jean et Jean-Salomon Fazy, apparentés à Daniel Vasserot, réfugié français venu s'installer à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Les idées de Rousseau et la révolution

Genève, vers 1782, c'est 25'000 âmes, dont seul 1/8 a le droit de vote, les autres sont habitants ou sujet, sans aucun droit politique. Le pouvoir et les avantages sont concentrés dans les mains d'une oligarchie. Les Représentants, une classe moyenne de bons bourgeois prospères et ambitieux, demandent à y participer, aidés en cela par les idées de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, sur la souveraineté du peuple et l'égalité des citoyens. L'agitation mène le peuple à renverser le gouvernement en avril 1782.

L'ancien régime fait appel à ses voisins et alliés, les Royaumes de France et de Sardaigne (dont fait partie la Savoie) ainsi que Berne (dont le territoire englobe jusqu'à Coppet) qui envoient rapidement leurs armées rétablir l'ordre. Ce ne sont pas moins de 11'000 « médiateurs » qui campent devant la ville en cette nuit du 29 au 30 juin. Les nouveaux maîtres de Genève sont divisés : résister jusqu'à la mort ou capituler. Une majorité se décide en faveur de la capitulation. Le parti aristocratique est restauré le 2 juillet 1782. Un **Edit de Pacification** est publié afin de rétablir l'ordre. Les Représentants sont exilés.



(Source : <http://icp.ge.ch/po/de-saussure/presentation/horace-benedict-de-saussure/gif/HBS042.gif>)

Voyons un peu comment <http://histoire.yrub.com> nous relate cette période :

« Les **Représentants**, du nom que l'on donnait aux membres du parti démocratique, s'opposaient toujours plus aux **Négatifs**, nom donné aux partisans du régime aristocratiques. En 1762, lors de la parution des ouvrages de *l'Emile* et du *Contrat social*, qui mettaient en avant l'indépendance personnelle, la souveraineté populaire et la démocratie dans son sens le plus pur, le gouvernement genevois suivit l'exemple parisien en faisant brûler les écrits, devant l'Hôtel-de-Ville, de celui que les aristocrates dénonçaient comme le plus grand ennemi de l'ordre politique parce que "tendant à détruire la religion chrétienne et tous les gouvernements".

Rousseau, d'abord réfugié de France dans le Canton de Vaud, puis, suite à son expulsion par les bernois, dans le Val-de-Travers, rédigea pour se défendre les *Lettres écrites de la Montagne* dans lesquelles il dénonçait la menace qui était faite à la liberté. Notons que Rousseau renoncera à la bourgeoisie genevoise en 1763.

La querelle de plume se transforma en querelle politique, les « Représentants » reprochaient aux milieux « Négatifs » leur réaction. La polémique qui suit « L'affaire Rousseau » porte notamment sur la composition des Conseils qui ne sont pas jugés suffisamment représentatifs du Conseil général, mais le fruit d'une minorité aristocratique. De même, le Conseil général n'est pas davantage représentatif de la population. En effet, seuls peuvent siéger au Conseil général les bourgeois de Genève. Or, le prix de l'acquisition de la bourgeoisie genevoise n'a cessé d'augmenter aux XVIIe et XVIIIe siècles, la rendant inaccessible à bien des bourses. Ainsi, une classe toujours plus nombreuse de **Natifs**, individus nés à Genève, parfaitement implantés dans la ville et payant leurs impôts, se trouve dépourvue de tout droit politique. Ce fait est de plus en plus ressenti comme une injustice. En 1766, on dut à nouveau faire appel à la médiation de Zurich, Berne et de la France pour éviter que le conflit ne s'envenime encore. Mais les négociations tournèrent court, l'ambassadeur français s'en alla, laissant la place aux troupes françaises qui empêchèrent l'approvisionnement de la cité. Mais les « Représentants » ne cédèrent pas. Les troupes françaises ne purent user de la force devant le soutien anglais, russe et

prussien à Genève. Un édit de pacification fut finalement adopté au Conseil et le calme revint pour quelques années. Sans pour autant que la réhabilitation de Rousseau ne soit prononcée.

Les bourgeois genevois étaient satisfaits, c'était au tour des immigrants de fraîche date, les **Habitants**, et à la nombreuse classe des « Natifs », de réclamer une extension de leurs droits. En 1768 déjà, les « Natifs » avaient demandé leur intégration au Conseil général, sans succès. Au mois de janvier 1781, les natifs obtiennent des droits importants du Conseil Général, mais les aristocrates refusent ces changements. Le 8 avril 1782, une émeute rassemblant plus de deux mille hommes en armes éclate. Unis aux « Représentants », les natifs obtiennent la démission du gouvernement et établissent une « commission de sûreté ». L'une des premières mesures de cette commission fut d'octroyer la bourgeoisie à près de deux cent familles de natifs. Le mouvement révolutionnaire inquiétait les états voisins, Berne, la France et la Sardaigne réagirent en envoyant près d'onze mille hommes (6000 français, 3000 piémontais et 2000 bernois) soumettre la cité. Le 2 juillet, les portes de la ville s'ouvraient devant les menaces de faire donner l'artillerie. Les anciennes autorités furent remises en place, les magistrats du parti des Représentants furent évincés, la bourgeoisie accordée aux familles de natifs annulée. Un **Code noir** est imposé aux Genevois le 21 novembre 1782. Cet édit réactionnaire contraint à l'exil bon nombre de contestataires et rétablit l'aristocratie au pouvoir. De même, les facilités pour accéder à la bourgeoisie sont supprimées. Des mesures policières sont instaurées, les salons de discussion sont dissous, la liberté de la presse muselée et une garnison est laissée en ville de Genève pour assurer la continuité du régime aristocratique.

Les idées des Lumières prennent une place directe dans les oppositions qui venaient de se jouer. Les troubles liés à la condamnation des deux ouvrages de Jean-Jacques Rousseau durent jusqu'en 1782. De tous les conflits, les disputes et les antagonismes que nous avons vu, c'est à Genève qu'il apparaît le plus clairement que les idées nouvelles y ont une influence directe. Véritable retour en arrière, l'édit de « pacification » imposé par les puissances étrangères à Genève compromet les bribes de souveraineté populaire chèrement acquises jusque-là. Genève regagna en tranquillité, mais les idées des Lumières s'y étaient répandues, y laissant un **profond désir de changement**. »

Olivier Reverdin, arrière-arrière-petit-fils du futur général Dufour, nous confie que :

« La situation politique s'étant considérablement détériorée à Genève en 1782, Bénédict Dufour prit le parti d'émigrer avec sa fiancée Pernette Valentin, dont le père était un des natifs les plus remuants. Il se prénomma Guillaume-Henri. Il avait été du nombre des horlogers genevois qui avaient "émigré" à Versoix, puis que Voltaire avait attirés à Ferney. On connaît aux moins deux montres sur lesquelles figurent son nom et celui de son beau-frère Jean Daleizette.

Le contrat de mariage est établi à Genève par le notaire J.-J. Choisy, en date du 3 novembre 1783, mais le mariage n'est célébré que le 28 février 1784 à Waterford, en Irlande, où s'étaient regroupés un grand nombre d'émigrés genevois. Leur tentative de fonder une New Geneva et d'y faire prospérer l'horlogerie ayant échoué, une partie des émigrés, répondant à l'invitation de l'empereur Joseph II, vinrent s'établir à Constance en automne 1785, pour y créer une manufacture d'horlogerie. Les Dufour étaient du nombre. »

## La création de New Geneva, sur la Suir, près de Waterford, en Irlande

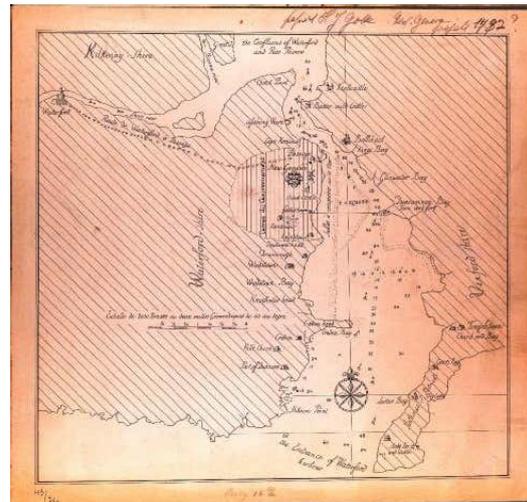
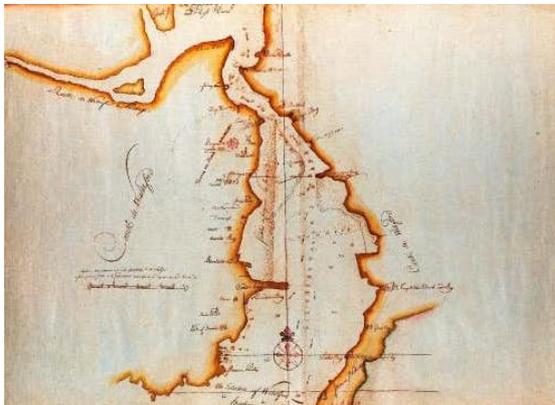
A cette époque, les émigrés étaient les bienvenus et des invitations commencent à affluer de différents princes d'Europe parmi lesquels le Duc de Toscane, le Prince de Hesse-Hambourg et finalement, par le truchement de Lord Mahon, républicain anglais et grand ami de Genève, du roi d'Angleterre Georges III.

Parmi les Représentants, François d'Yvernois parvient à convaincre ce dernier et le vice-roi d'Irlande, Lord Temple, de lui donner des terrains en Irlande (plutôt qu'en Angleterre où la jalousie et la concurrence des horlogers étaient rudes) et de l'argent pour fonder une colonie genevoise, près de Waterford. Les Genevois recevront £ 50'000 pour payer le transport des familles depuis Genève et commencer les travaux de construction, sur les 11'000 acres de terrain mis à disposition pour construire une ville : New Geneva on the Suir (pour indiquer la provenance des 1ers arrivants).

En 1783, une partie de la bourgeoisie industrielle, notamment l'horlogerie et la bijouterie, se laisse convaincre par leur leader, Ami Melly, de choisir l'exil plutôt que la soumission. C'est le cas de Bénédict Dufour. Ils émigrent à New Geneva.

C'est là que Bénédict Dufour épouse Pernette Valentin le 28 février 1784, dans l'Eglise Saint-Etienne de Waterford (selon Firtz Sturm, prof honoraire Uni Lausanne.)

Pour des raisons principalement politiques, le projet de colonie va rapidement s'enliser. Pour les horlogers genevois, c'est un désastre et il faut émigrer ailleurs.

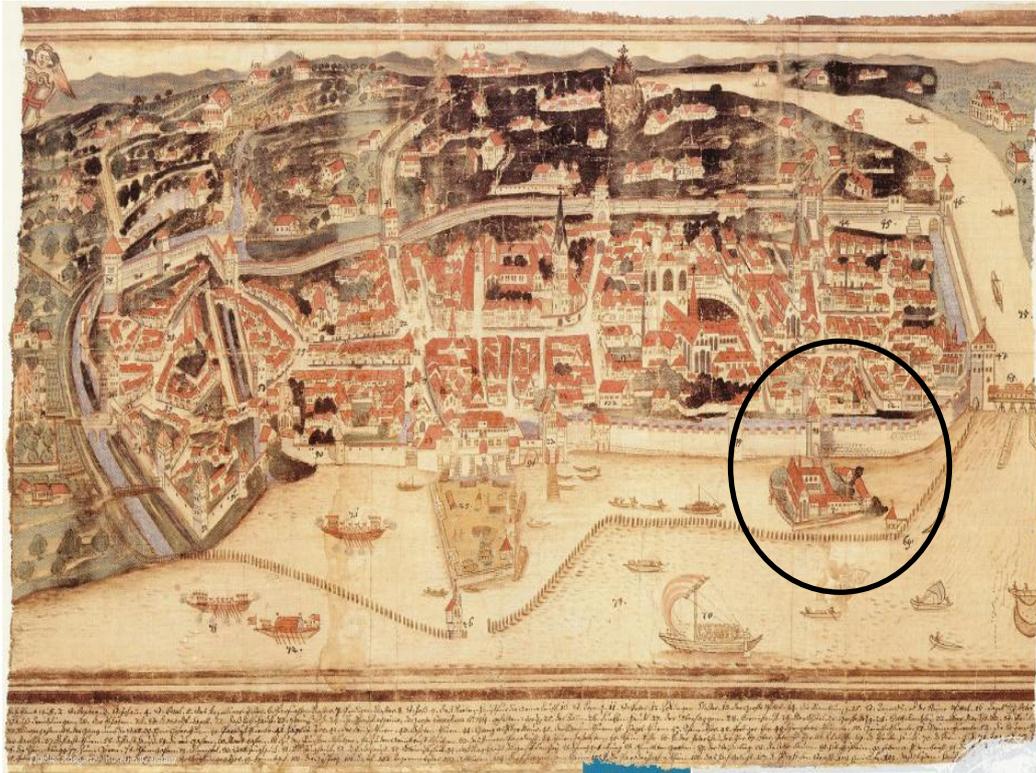


Pour en savoir plus sur New Geneva en Irlande :

- [New Geneva in Waterford](#), par Hubert Butler, déc 1947  
*Reproduit avec la permission de la Royal Society of Antiquaries of Ireland ©*
- [The Waterford experiment](#), par le Professeur Richard Whatmore, St-Andrews University, Ecosse
- [The map of New Geneva in Waterford \(1783\)](#), par Federico Ferretti, Journal of Research and Didactics in Geography (J-READING), 1, 6, June, 2017, pp. 75-81
- [The Geneva Barracks](#)

## Le 2ème exil à Konstanz (Constance), alors dans l'Empire d'Autriche

Dès 1785, l'Empereur d'Autriche Joseph II, fils de Marie-Thérèse, essaie de mettre un terme à la stagnation économique de Constance. Il considère la ville surpeuplée de religieux et en parle comme d'un « misérable nid de prêtres ». Il organise la sécularisation et l'expropriation des biens de l'église par l'état. Certains couvents ou églises sont transformés. Ainsi le couvent des Capucins devient une caserne, celui des Augustins un hôpital et celui des Dominicains, sur l'Ile, mis à la disposition des Genevois.



Les prêtres sont mis « en pension » ou forcés à l'exil. Ces pratiques étaient courantes à cette époque. C'est d'ailleurs 50 ans plus tard, l'expropriation de couvents en Argovie qui va conduire en 1847 à la Guerre du Sonderbund.

Mais retour sur Joseph II qui entend activer l'industrialisation de la ville et trouve des hommes d'affaires genevois désireux de s'établir à Constance. Parmi eux, Jacques-Louis Macaire, né le 27 mai 1740 à Genève, fondateur d'une fabrique d'indiennes (tissus imprimés) dans les bâtiments de la Maison Delor, aux Etuves, à Genève. Il transfère ses activités sur l'Ile, à Constance, moyennant un loyer annuel de 25 Gulden.

Les machines à vapeur, sommet de la technologie de l'époque, contribuent fortement à la révolution industrielle à Constance mais ruinent les fresques sacrées du couvent.

Les usines textiles constituaient le cœur de l'industrie de Constance. Jacques-Louis Macaire créa aussi la 1<sup>ère</sup> banque de Constance et sera l'un des fondateurs de la Compagnie de Navigation à Vapeur sur le Lac de Constance.



Fresque de l'Hôtel Insel, à Konstanz

Petit clin d'œil de l'histoire : Dufour s'intéressera aussi plus tard à la création d'un bateau de ligne, Il Verbano, sur le lac de Lugano en 1825-1826.

Autre clin d'œil : le fils Macaire, David, aura une fille Amélie qui épousera Friedrich von Zeppelin, père du Graf Ferdinand von Zeppelin, l'inventeur des fameux dirigeables. Intéressant quand on sait que Dufour, à 10 ans, fera voler une montgolfière depuis les Terreaux du temple.

### **Fin de l'industrie horlogère à Constance**

L'industrie horlogère, n'a pas laissé de traces à Constance. Elle n'y aura été qu'un phénomène temporaire. Dès 1789, la révolution française fait ses émules à Genève. Le gouvernement est à nouveau renversé, cette fois pour de bon. Un édit de 1792 annule celui de 1782 et les Dufour décident de rentrer à Genève où, dès cette fin d'année, Bénédict Dufour jouera un rôle politique en vue.